



- Accord d'usage -

Le présent accord d'usage est conclu ce jour entre l'association des lieux La Talvère d'une part et l'usagère d'autre part. Il permet de définir et délimiter les usages confiés à l'usagère, et prend fin à la fin de la période mentionnée.

Nom de l'évènement / de l'usage :

Personne référente : Nom/Prénom Mail Tél.....

Référent.e de la Talvère : Nom/Prénom Mail Tél.....

1 – Quand ?

- usage ponctuel du/...../..... au/...../....., chaque jour deh..... à h..... le dernier jour jusqu'à h.....
- usage régulier : tous les oujour(s)/semaine mois (estimés). sur la période du/...../..... au/...../..... (période maximale de 6 mois à renouveler). deh..... àh..... ou entreh..... eth.....

Dès qu'ils sont connus, les créneaux jours/horaires sont à renseigner par l'usagère dans le planning affiché à la maison et l'agenda en ligne (cf notice d'utilisation), en précisant l'exclusivité de l'usage le cas échéant.

2 – Quel(s) espace(s) de la Talvère :

- Toute la Talvère Toute la maison (incluant cour et toilettes sèches)
- Uniquement :
- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> pièce sud | <input type="checkbox"/> cuisine et salle de bain-toilettes | Espaces proches : |
| <input type="checkbox"/> pièce nord | <input type="checkbox"/> grenier | <input type="checkbox"/> fournil <input type="checkbox"/> jardinet |
| <input type="checkbox"/> bureau | <input type="checkbox"/> cave | Espaces de stockage : |
| | | <input type="checkbox"/> grange <input type="checkbox"/> sous la grange |
| | | <input type="checkbox"/> poulaillers <input type="checkbox"/> magasin |

3 – Usage accueillant du public et usages simultanés :

L'usagère accueille du public (bénévoles, clients, formateur.ices, stagiaires...) sur les lieux. oui non

Si oui, précisez le nombre de personnes présentes pendant l'usage : personnes.

Elles devront adhérer à La Talvère soit : s'inscrire au registre des adhérents + payer d'une contribution

Cet usage nécessite la mise à disposition exclusive ? (autres usages simultanés impossibles) oui non

L'usage de la cantine reste ouvert à des usagères extérieur.es à cet usage : oui non

Précisions si besoin :

.....

4 – Contribution et ressources :

Ressources prises en charge par l'usagère : approvisionnement nourriture (hors cantine de la Talvère)

gaz

Contribution conjointement choisie par la Talvère et l'usagère pour l'usage précédemment décrit : €

Précisez : pour la totalité de l'usage par créneau par semaine par mois

Cette contribution sera versée en liquide dans la boîte-à-sous ou par virement sur le compte de la Talvère.

5 – Engagement, révocabilité et assurance :

L'usagère s'engage à respecter le Règlement Intérieur de la Talvère qui inclut le soin des lieux et de son matériel, ainsi que les usages mentionnées ci-dessus. La Talvère **se réserve le droit de rompre l'accord** en cas de non-respect de celui-ci par l'usagère. En cas de dégradations, la responsabilité civile de l'usagère sera engagée.

Date : Le..... /...../.....

Signatures :

L'usagère	Membre permanente de la Talvère
-----------	---------------------------------